



**Video Release : Luis Guillermo Perez, défenseur des droits humains colombien, exilé en Belgique et espionné par les services secrets colombiens, revient sur quinze années de persécution**

Bruxelles, le 04 juin 2010

**Dans le cadre des récentes révélations sur les opérations d'espionnage menées sur le sol européen par le Département administratif de sécurité (D.A.S.) colombien et visant à entraver l'action de plusieurs organisations de défense des droits humains, Protection International publie en ligne le témoignage de Luis Guillermo Perez, Secrétaire général de la Fédération Internationale des ligues des Droits de l'Homme et l'une des principales cibles du D.A.S. Ces révélations sont d'autant plus préoccupantes qu'un accord de libre-échange entre la Colombie et l'Union européenne vient d'être signé, ce mois de mai, à Madrid.**

**Cette vidéo est consultable sur : <http://www.protectionline.org/Luis-Guillermo-Perez-defenseur.html>**

Depuis plusieurs années, le D.A.S., les services secrets colombiens, fait l'objet d'une enquête judiciaire pour opérations de surveillance de défenseurs des droits humains, d'avocats de la Cour suprême et de dirigeants politiques. Les 15 et 20 avril dernier, la chaîne de télévision colombienne RCN-TV révélait que la CTI, la police judiciaire colombienne, avait notamment saisi un dossier baptisé « Europa ».

Selon ce dossier, le D.A.S. aurait demandé à German Villalba, directeur adjoint de la section « renseignement humain » du D.A.S., de mettre en place des opérations d'espionnage en Europe pour surveiller des opposants à l'actuel gouvernement colombien. Parmi les cibles de cette opération, Luis Guillermo Perez, un défenseur des droits humains colombien établi en Belgique et Secrétaire général de la Fédération Internationale des ligues des Droits de l'homme (FIDH).

En octobre 2009, son domicile a été cambriolé : trois ordinateurs et un disque dur externe contenant des informations confidentielles y ont été dérobés. Suite à cette infraction, Luis Guillermo Perez porte plainte. Mais il n'est pas la seule victime de cette opération colombienne présumée. Diverses ONG dont l'OIDHACO (le Bureau International des Droits humains - Action Colombie), Broederlijk Delen et Oxfam-Solidarité auraient également été espionnées. « *L'opération Europa était également dirigée contre la Sous-commission des Droits de l'Homme du Parlement européen et, probablement contre le Comité Daniel Gillard et les Brigades de paix internationales (PBI). Tout cela a été mis en place pour essayer de discréditer le travail des défenseurs des droits humains en Europe* », explique Luis Guillermo Perez.

Le 25 mars dernier, une rencontre a été organisée par l'Ambassade de Colombie en Belgique, entre Felipe Muñoz, le directeur du D.A.S., Luis Guillermo Perez et les ONG belges espionnées, en présence du député Bruno Tuybens (SP.A), afin de permettre aux victimes d'obtenir des explications sur les activités de la D.A.S. Selon le D.A.S., les opérations révélées n'auraient désormais plus lieu. « *A cette occasion, je leur ai demandé qu'ils me donnent tous les dossiers qu'ils avaient contre moi. On m'a répondu qu'il s'agissait d'une affaire de sécurité nationale et que j'avais besoin d'un ordre judiciaire*

*pour obtenir le dossier. Je l'ai obtenu mais on m'a juste renvoyé des informations affirmant qu'ils ont un dossier contre moi ainsi que contre la sénatrice Pi Piedad Cordoba et le journaliste Holmann Morris. Nous voulons désormais les obliger à transmettre tout ce qu'ils ont contre nous. »*

Suite à cette réunion, la FIDH rédige un rapport dénonçant le caractère illégal des activités du D.A.S.. « *Je viens de recevoir un document de 7 pages du D.A.S. en réaction à ce rapport. Le directeur estime qu'il ne réalise pas d'activités illégales mais il reconnaît qu'ils sont en train de développer la stratégie Europa et qu'ils mènent encore un travail de renseignement contre moi et contre d'autres défenseurs. Selon lui, ceci est mis en place dans le cadre de la nouvelle loi sur le renseignement* », déclare Luis Guillermo Perez, dont la mère, résidant à Uccle, a également reçu des menaces téléphoniques au cours des deux derniers mois.

La question de l'implication des services de sécurité, européens, en général, et belges en particulier reste entière. A cet effet, Luis Guillermo Perez a demandé une rencontre avec le chef de la sécurité belge pour évoquer ce dossier. Actuellement, seuls M. Perez et l'ODHAICO se sont constitués parties civiles. Les autres ONG et les parlementaires européens concernés ne sauraient tarder.

Ces révélations revêtent une importance particulière au moment-même où un accord de libre-échange entre la Colombie et l'Union européenne vient d'être signé. « *Nous sommes contre ce traité et nous avons travaillé depuis trois ans pour qu'il ne soit pas mis en place. Il est nécessaire de faire pression sur le gouvernement colombien pour qu'il cesse toute persécution contre les magistrats et les défenseurs. Le Congrès américain n'a pas voulu ratifier ce traité à cause des graves violations des droits humains en Colombie. L'Union européenne, elle, continue les discussions sans faire du respect de ces droits humains une condition primordiale. Nous avons travaillé auprès des groupes politiques et je pense qu'il existe une vraie sensibilité chez certains d'entre eux. Mais la majorité de droite, qui a ouvertement soutenu le gouvernement Uribe, privilégie les intérêts économiques à la situation des défenseurs des droits humains* », conclut Luis Guillermo Perez.

**Pour plus d'informations :**

**Protection International, siège de Bruxelles, contacter Pascale Boosten : +32-2-609 44 07**